

Bulletin Info – C.A.

CISSS de la Gaspésie

Séance ordinaire du conseil d'administration du 11 juin 2024 tenue via la plateforme webconférence Microsoft Teams
Volume 18, Numéro 1

Gouvernance du CISSS de la Gaspésie

M. Gilles Cormier, président du conseil d'administration (PCA) intérimaire, constate le quorum et déclare la réunion ouverte. Il souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

D'entrée de jeu, M. Cormier procède à la lecture de l'ordre du jour et vérifie auprès des administrateurs si quelqu'un souhaite déclarer un potentiel conflit d'intérêts relativement aux sujets à l'ordre du jour de la séance de ce jour

Par la suite, les procès-verbaux des séances du 18 avril et du 17 mai sont adoptés par le C.A.

En ce qui concerne le point sous la gouvernance, le président-directeur général (PDG), M. Martin Pelletier, dépose le calendrier 2024-2025 des séances ordinaires du C.A. Les membres procèdent à l'adoption de celui-ci.

RAPPORT DES COMITÉS

Comité de vérification (CV)

En l'absence du président de ce comité lors de la rencontre tenue le 17 mai dernier, Mme Marlyne Cyr, vice-présidente, fait état des sujets traités lors de cette rencontre, soit : l'adoption du budget 2024-2025 ainsi que le plan d'équilibre budgétaire 2024-2025. Elle mentionne qu'il y a eu aussi la présentation des résultats préliminaires de l'exercice financier s'étant terminé le 31 mars 2024.

Comité de gouvernance et d'éthique

Le président de ce comité, M. Gilles Cormier, procède au résumé de la rencontre tenue le 22 mai 2024. Lors de cette rencontre, il fut question des formulaires de déclaration du personnel cadre, de l'acceptation du calendrier 2024-2025 des séances du C.A., de l'analyse des résultats du sondage d'autoévaluation du C.A., de la présentation du rapport annuel de gestion 2023-2024, de l'état d'avancement du plan d'action VGQ et du sommaire de la finalité des travaux de la visite d'agrément qui se déroulait la semaine suivant cette rencontre.

Comité de vigilance et de qualité

Le président de ce comité, M. Médor Doiron, présente les principaux sujets discutés lors de la rencontre tenue le 30 mai. Entre autres, il souligne que le comité a pris connaissance du Rapport annuel sur l'application de la procédure de l'examen des plaintes, la satisfaction des usagers et le respect de leurs droits 2023-2024. Par la suite, il y a eu le suivi des registres des médecins examinateurs et comité de révision, du Protecteur du citoyen ainsi que de la commissaire aux plaintes de l'établissement. Également, le rapport 2023-2024 sur les événements indésirables déclarés lors de la prestation de soins et de services sociaux a été présenté. Le comité a aussi accepté le rapport annuel 2023-2024 des activités découlant du comité ainsi que le calendrier de rencontres 2024-2025. Le rapport des visites d'inspection et autres instances a aussi été déposé.

Finalement, Mme Edna Synnott a été nommée à la vice-présidence de ce comité.

Comité stratégique des ressources humaines

Le PCA intérimaire présente ce point à titre de président de ce comité et résume principaux faits saillants de la rencontre tenue le 3 juin dernier. Lors de cette rencontre, le PDG est venu présenter un topo sur la situation reliée à la main-d'œuvre indépendante. Les données de la P1 du tableau de bord des ressources humaines furent aussi présentées. Ensuite, il a été question de l'état d'avancement des travaux entourant le plan d'action VGQ pour le volet du processus d'embauche des cadres et le volet du climat de travail. Pour poursuivre, l'équipe du bureau de santé a présenté le plan d'action en prévention et gestion de la présence au travail. Il a finalement été question de recrutement.

Comité des usagers du centre intégré

La représentante du CUCI, Mme Edna Synnott, résume les principaux faits saillants de la rencontre tenue le 23 mai dernier, soit les activités qui ont récemment eu lieu et celles à venir dans les différentes installations, l'adoption du Rapport annuel d'activités 2023-2024 du CUCI, un retour sur le Colloque mieux-être des aînés qui a eu lieu à Québec le 9 mai dernier et la Journée des comités des usagers et des comités de résidents qui s'est tenue les 15 et 16 mai à Carleton-sur-Mer. Finalement, Mme Synnott relate d'une formation à venir avec les membres du nouveau comité de la MDA MA de Rivière-au-Renard afin de clarifier les liens entre un comité de résidents et un CUCI.

Comité des Fondations

Le représentant des fondations, M. Philippe Berger, souligne que les tournois de golf se tiendront entre juin et août prochain. Aussi, il mentionne que la Fondation Santé de la Baie-des-Chaleurs fête son 35^e anniversaire cette année. Pour conclure, c'est avec fierté qu'il annonce le projet commun de trois Fondations par un don de 90 000\$ chacune, et ce, pour l'achat d'un dispositif ultrasophistiqué (Sentimag) qui permettra le repérage du ganglion sentinelle chez les patientes ayant le cancer du sein.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Information du président

Le PCA intérimaire, M. Gilles Cormier, prend la parole. Il souligne que c'est avec beaucoup de satisfaction que nous avons accueilli la nouvelle pour l'urgence de Maria. Comme le milieu politique, médical et syndical, nous pouvons dire que le C.A. a été entendu et que toutes ces voix pour le même objectif ont porté fruit. Il reste maintenant l'inscription sur le Plan québécois des infrastructures (PQI), mais relate qu'il demeure confiant.

M. Cormier poursuit en informant qu'il a assisté aux premières conclusions de l'équipe d'agrément Canada et qu'il a entendu de très bons commentaires de la part des visiteurs pour les quatre

réseaux locaux de services. Bravo à tout le personnel et merci pour la contribution que vous y avez apportée.

Pour conclure, comme il s'agit de la dernière séance publique avant la période estivale, il souhaite bonnes vacances à tout le personnel, aux cadres, aux médecins. Profitez de ces vacances pour refaire votre plein d'énergie!

Information du président-directeur général

Le PDG, M. Martin Pelletier, prend ensuite la parole pour présenter ses points d'information.

Premièrement, le PDG traite du budget déposé pour 2024-2025, un budget déficitaire de 35 M\$ sur un budget total d'opération de 540 M\$. Il annonce qu'un plan de retour à l'équilibre budgétaire se déploiera sur 3 ans, dont 5 M\$ pour l'année à venir. M. Pelletier relate qu'il n'est pas question de coupure de postes et que les services seront maintenus, le travail se concentrera sur la réduction du recours à la main-d'œuvre indépendante.

Ensuite, le PDG fait état de la diminution minimale des activités qui sont prévues comme chaque été au niveau des blocs opératoires. Aucune fermeture de service n'est anticipée, bien que les équipes soient petites et qu'une absence inattendue peut mener à une découverte ou une rupture.

Troisièmement, le PDG revient sur la visite d'Agrément Canada qui s'est tenue du 26 au 31 mai. Il mentionne qu'il y a des pistes d'amélioration suggérées et des points forts aussi. Il souligne la collaboration des équipes à cette démarche.

Au même moment de la démarche d'Agrément, il informe que le MSSS a visité trois unités de soins de longue durée, soit l'USLD de Chandler, le CHSLD de Chandler et le CHSLD de Gaspé. M. Pelletier mentionne que quelques recommandations ont été émises, mais qu'en résumé, ces milieux de vie sont sécuritaires et bien adaptés aux divers besoins des usagers.

M. Pelletier fait ensuite mention, en résumé, que le travail se poursuit dans le plan d'action VQG.

Finalement, le PDG annonce qu'un gériatre arrivera dans deux RLS, soit le Rocher-Percé et la Haute-Gaspésie, ce qui est une très bonne nouvelle pour les aînés de la Gaspésie.

Il conclut en remerciant les fondations pour leur financement pour l'achat d'appareil de haut standard technologique qui permettra aux femmes gaspésiennes la possibilité d'avoir des tests ultraperformants pour le cancer du sein avec des billes au lieu de la médecine nucléaire.

Présidence-Direction générale adjointe

Le président-directeur général adjoint (PDGA), M. Jean St-Pierre, présente un renouvellement de contrat révisé pour la responsable des services de sage-femme de la Gaspésie. Le C.A. autorise M. St-Pierre à signé le contrat.

Le C.A. autorise également le PDGA à signer une entente avec une sage-femme à temps partiel pour une durée d'environ 4 mois.

Ensuite, le C.A. a procédé à l'adoption de deux addendas, soit : un pour le Cadre régional de financement des organismes communautaires (2008) et un autre pour le Cadre de référence sur les interactions de la régie régionale et des organismes communautaires (2001), et ce, tels que déposés.

Direction des ressources humaines

M. Alain Vézina, directeur des ressources humaines, présente la mise à jour de la Politique de dotation d'un poste cadre. Le C.A. résout à l'unanimité d'adopter celle-ci.

Il poursuit en présentant la révision de la Politique et procédure relatives à l'appréciation de la contribution du personnel. Le C.A. entérine la politique.

Ensuite, il présente la mise à jour de la Politique sur les frais de déplacement et de séjour, et ce, en conformité avec les directives reçues par le MSSS et des éléments définis par le Conseil du trésor ainsi que des réalités spécifiques au CISSS de la Gaspésie. Le C.A. procède à l'adoption de la révision de cette politique.

Direction des services professionnels

Le directeur adjoint des services professionnels, M. Jean-François Sénéchal, débute avec une demande de nomination pour un médecin de famille membre associé du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CISSS de la Gaspésie. Le C.A. adopte la nomination.

Il poursuit avec des demandes de modifications de nominations pour des médecins de famille membres actifs du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CISSS de la Gaspésie. Ces modifications sont acceptées par le C.A.

M. Sénéchal fait état des demandes de nominations de médecins spécialistes membres associés du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) du CISSS de la Gaspésie. Le C.A. adopte aussi les nominations.

Il enchaîne en présentant une demande de renouvellement de nomination pour des médecins spécialistes membres actifs et associés du CMDP du CISSS de la Gaspésie. Le C.A. accepte la demande.

Il apporte ensuite une démission à entériner d'un médecin spécialiste membre associé du CMDP. Le C.A. entérine la démission.

M. Sénéchal conclut en présentant le Règlement sur l'organisation et le fonctionnement d'imagerie médicale du CISSS de la Gaspésie, les Règles d'utilisation du département d'imagerie médicale ainsi que le Règlement sur l'organisation et le fonctionnement du département d'anesthésiologie. Les trois points sont adoptés par le C.A.

Direction qualité, évaluation, performance et éthique

Mme Yamama Tamim, directrice de la qualité, l'évaluation, la performance et l'éthique, présente la Politique d'accès à l'information. Le C.A. adopte à l'unanimité cette politique.

Elle procède ensuite à une présentation sur les projets de recherche qui se résume comme suit. Plusieurs établissements jouent un rôle de premier plan en matière de recherche compte tenu du nombre important de projets de recherche en santé et services sociaux qui s'y déroulent. D'autres établissements, comme le CISSS de la Gaspésie, participent occasionnellement à des projets de recherche visant à améliorer la pratique clinique dans plusieurs domaines.

Ainsi, le CISSS de la Gaspésie, par ses activités d'enseignement, d'apprentissage et sa participation aux projets de recherche, contribue à l'avancement des connaissances.

Nous ne retrouvons pas de comité d'éthique de la recherche dans notre établissement, mais nous travaillons en collaboration avec des comités d'éthique de la recherche provenant d'autres établissements.

Pour qu'un projet de recherche soit autorisé au sein de notre établissement, la Direction qualité, évaluation, performance et éthique - affaires juridiques (DQEPE-AJ), doit :

- Appliquer la procédure d'examen de convenance;
- Assurer la liaison entre l'équipe de recherche et les équipes cliniques (personnel, médecins, gestionnaires).

La DQEPE-AJ doit également constituer et tenir à jour un registre dans lequel sont inscrites les recherches dont il a autorisé la réalisation. Les inscriptions sont conservées pendant une période minimale de trois ans après la fin de la recherche.

L'objectif de cette présentation est d'informer le conseil d'administration sur les projets de recherches réalisées au CISSS de la Gaspésie depuis les trois dernières années.

Autres points

La prochaine séance aura lieu le 10 octobre 2024 en Haute-Gaspésie. Le PCA intérimaire invite tous les administrateurs à compléter le sondage d'évaluation de la rencontre et lève la séance.